

La population scolaire accueillie dans les établissements du bassin

Le bassin d'Argentan se caractérise par un réseau d'établissements urbains de petite et moyenne taille. Le secteur privé y occupe une place importante notamment dans le second cycle professionnel. Les établissements du bassin ont connu depuis 1999, l'une des plus fortes baisse d'effectifs soit - 8,9 % contre - 6,3 % au niveau régional. Cette diminution affecte très fortement les effectifs d'élèves scolarisés en lycée quelle que soit la voie d'enseignement. D'autre part, la proportion d'élèves issus de milieux « défavorisés » est globalement plus élevée dans le bassin d'Argentan et les écarts avec le niveau départemental ou régional se creusent.

Une forte baisse des effectifs d'élèves, qui affecte particulièrement les lycées

Les établissements scolaires d'enseignement public et privé sous contrat implantés dans le bassin d'emploi d'Argentan accueillent 3 432 élèves du collège au lycée post-bac, soit 2,3% des effectifs de la région à la rentrée 2003.

La diminution globale des effectifs du second degré enregistrée dans le bassin d'Argentan s'élève à - 8,9% sur la période 1999 – 2003. C'est l'une des plus fortes variations observées au niveau régional (-6,3%).

Elle s'applique en premier lieu aux effectifs des lycées professionnels (-16,4%, soit la baisse la plus importante observée par bassin d'emploi contre -7,2% sur l'ensemble du territoire régional), puis à ceux des lycées généraux et technologiques (-13,1% soit le 2ème rang après le bassin de L'Aigle). Les collèges du bassin connaissent sur la même période

une diminution de leurs effectifs légèrement moindre qu'au niveau régional soit -4,2% contre -6,4%. Enfin, les effectifs scolarisés dans les sections post-baccalauréat des lycées d'Argentan reculent de -11,8% contre

-6,0% au niveau de la Basse-Normandie. Au total, le bassin d'Argentan perd 310 élèves au cours des cinq dernières années.

Répartition des établissements publics et privés sous contrat dans le bassin d'Argentan rentrée 2003

Type d'établissement
 ● Collège public
 ■ Collège privé
 ■ Lycée privé
 ● Lycée public



■ Bassin d'emploi
 — Communes
 — Secteurs de collège
 Source : Rectorat, base scolarité 2003

Un réseau d'établissements urbains de petite et moyenne taille

La quasi totalité des établissements du bassin sont implantés sur Argentan à l'exception de deux petits collèges ruraux isolés de moins de 250 élèves (Trun et Ecouché). 76% des collégiens et 100% des lycéens sont ainsi scolarisés dans des établissements urbains. Autre caractéristique : des établissements de taille moyenne ou petite puisque deux collèges sur cinq scolarisent moins de 250 élèves, deux lycées généraux et technologiques sur trois accueillent moins de 500 élèves et deux lycées professionnels sur trois moins de 200 élèves.

Nom	Commune	Effectifs 2003	Poids / bassin
Collège F. TRUFFAUT	Argentan	503	27,3%
Collège J. ROSTAND	Argentan	484	26,3%
Collège G. BRASSENS	Ecouché	203	11,0%
Collège A. MALRAUX	Trun	236	12,8%
Collège J. D'ARC	Argentan	415	22,5%
Total Collèges		1841	100,0%
Lycée Général et Technologique J. D'ARC	Argentan	212	13,3%
Lycée Professionnel J. D'ARC	Argentan	254	16,0%
Lycée Polyvalent GABRIEL	Argentan	354	22,3%
Lycée Polyvalent MEZERAY	Argentan	771	48,5%
Total Lycées		1591	100,0%

■ Secteur public ■ Secteur privé

Source : Rectorat, base scolarité 2003

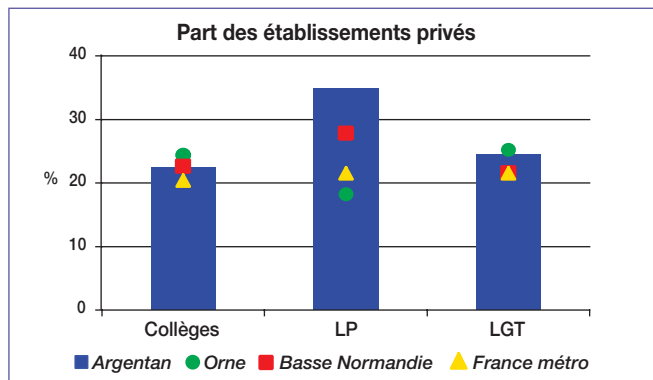
INDICATEURS

- ▷ Poids du bassin dans les effectifs scolarisés régionaux :
 - ensemble : 2,3%
 - lycée professionnel : 3,9%
 - lycée général et technologique : 1,1%
 - pré-bac 1,4%
 - post-bac
- ▷ Elèves à PCS défavorisées :
 - en collège : 54% (Basse-Normandie : 45%)
 - en lycée : 50% (Basse-Normandie : 31%)
- ▷ Variation des effectifs scolaires 99/03 : -9% (Basse-Normandie : - 6%)

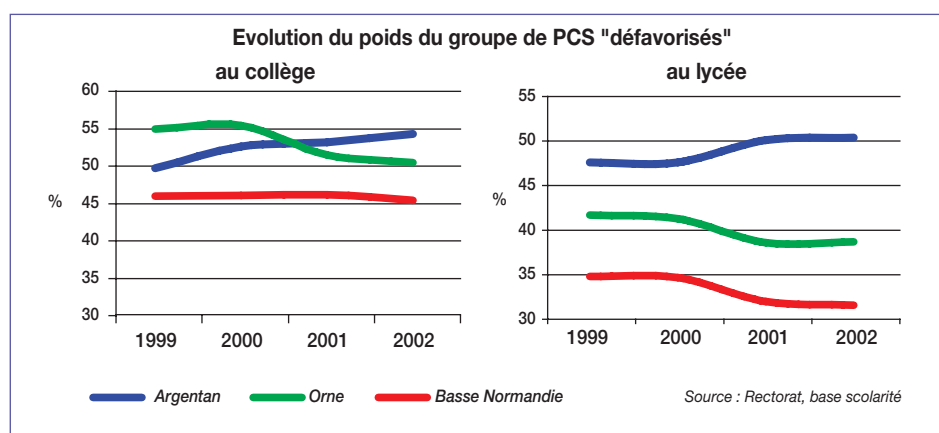
Un secteur privé très présent dans le second cycle professionnel

La part des élèves scolarisés en lycée professionnel privé à la rentrée 2003 était de 35% dans le bassin d'Argentan contre 18,2% au niveau du département de l'Orne et 27,8% pour l'ensemble de la Basse-Normandie.

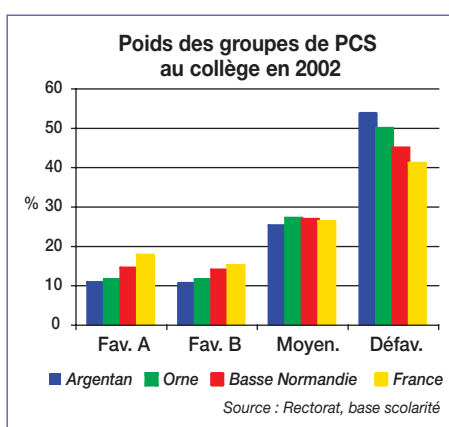
	Bassin d'Argentan		BN
	Var. 1999-2003	poids / BN	Var. 1999-2003
Collège	-4,2%	2,4%	-6,4%
Lycée professionnel	-16,4%	3,9%	-7,2%
Lycée général et techno.	-13,1%	1,1%	-5,6%
Lycée post-bac	-11,8%	1,4%	-6,0%
Total	-8,9%	2,3%	-6,3%



Un poids élevé et en progression des enfants de milieu « défavorisés »⁽¹⁾

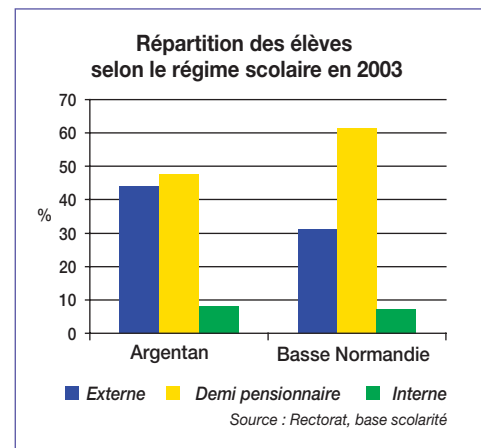


Alors que dans l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat, en France métropolitaine, près de 40% des enfants sont issus d'une famille dont le responsable légal appartient à l'une des catégories socioprofessionnelles dites « défavorisés ». Cette proportion s'élève à 54% dans le bassin d'Argentan (3ème rang régional après les bassins de L'Aigle et Mortagne). Si l'Orne est le département qui présente le degré de difficulté sociale le plus grand, le bassin d'Argentan accentue cette caractéristique. La part des PCS « défavorisés » y est en effet en progression, que ce soit au collège (+4,5 pts) ou au lycée (+2,8 pts) entre 1999 et 2002, à l'inverse du mouvement enregistré dans l'Orne notamment.



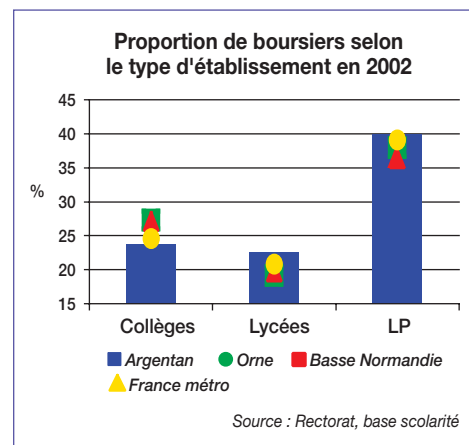
Davantage d'élèves externes

48% des collégiens et lycéens du bassin utilisent la demi-pension contre 62% sur l'ensemble de l'académie. En revanche, 44% des jeunes sont externes (contre 31%) en conséquence notamment de la concentration des établissements en zones urbaines. Les lycées publics disposent en outre de deux internats, l'un pour les garçons au lycée Gabriel, l'autre pour les filles au lycée Mezeray, qui accueillent 282 jeunes en 2003 soit un lycéen sur quatre.



Une proportion élevée de boursiers en LP

Le pourcentage de boursiers varie sensiblement d'un cycle d'enseignement à l'autre. Il était nettement plus élevé en second cycle professionnel (40% des élèves du bassin contre 36,3% au niveau régional) qu'en second cycle général (22,6% contre 19,7%) à la rentrée 2002. Dans le premier cycle, 23,8% des collégiens ont bénéficié d'une bourse dans le bassin d'Argentan (27,1% en Basse-Normandie).



(1) répartition des PCS en 4 postes :

Favorisée A : prof. libérales, de l'information, des arts et du spect., cadres, professeurs, instit., ingénieurs, chefs d'entreprise >10 salariés.

Favorisée B : professions intermédiaires, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires.

Moyenne : agriculteurs, artisans, commerçants, agents de service, policiers et militaires, employés, retraités chefs d'entreprise.

Défavorisée : ouvriers qualifiés ou non, retraités employés, chômeurs, sans activité professionnelle.

Les parcours de formation et les résultats

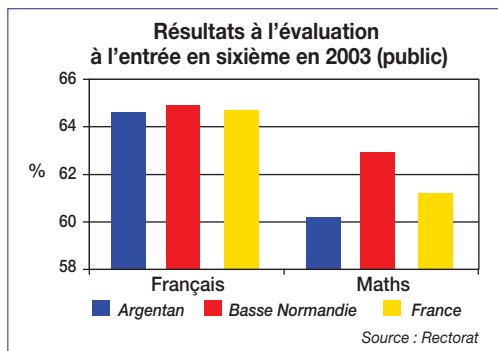
Le niveau d'entrée des élèves dans les collèges publics du bassin d'Argentan (évaluation 6^{ème}) reste inférieur à la moyenne régionale malgré une réduction notable des écarts de 2002 à 2003. Le retard scolaire des élèves est également plus important à l'entrée en sixième.

Les parcours de formation au collège sont en revanche sensiblement plus fluides qu'au niveau de la Basse-Normandie et débouchent plus fréquemment sur des poursuites d'études en seconde générale et technologique.

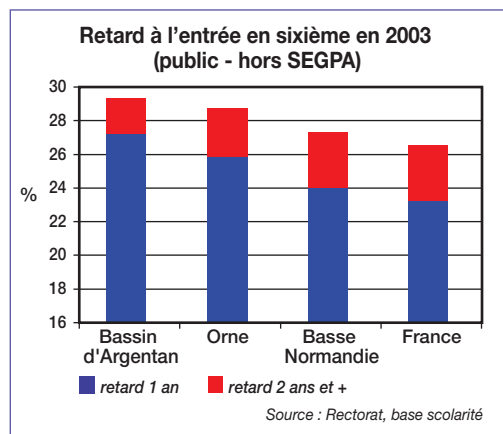
Les résultats aux examens sont supérieurs aux moyennes régionales dans les spécialités professionnelles ou technologiques de la production ainsi qu'en série Littéraire et en bac professionnel services.

Un niveau d'entrée au collège en progression

Les résultats à l'évaluation à l'entrée en sixième se rapprochent des moyennes régionales de 2002 à 2003. L'écart se réduit fortement dans les deux types d'épreuves puisqu'il n'est plus que de 0,3 point en français et de 2,7 points en maths (contre 4,4 points en 2002) par rapport à la Basse Normandie en 2003.



et des élèves plus souvent en retard à l'entrée en sixième

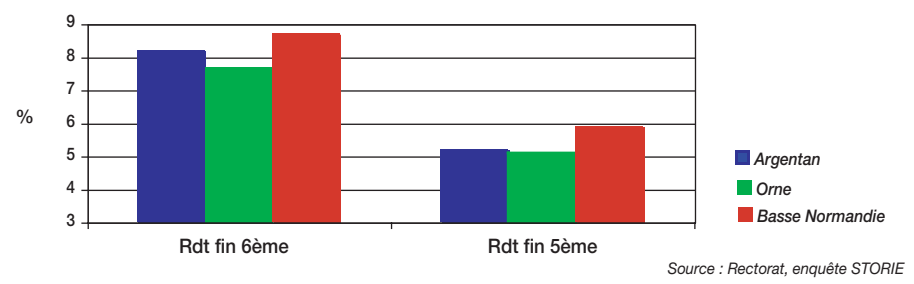


Près de 27% des élèves entrants en classe de sixième à la rentrée 2003 présentent un retard scolaire d'un an contre 24% pour l'ensemble de la Basse-Normandie et 23% au niveau national soit un écart de 4 points. C'est le taux le plus élevé observé par bassin, juste après celui de Mortagne. En revanche, la proportion d'enfants très en retard (2 ans et plus) est l'une des plus faibles enregistrée au niveau régional soit 2,1% (2^{ème} rang après le bassin de Cherbourg).

Des parcours plus fluides au début de la scolarité au collège

Les collégiens du bassin d'Argentan redoublent sensiblement moins en fin de classe de sixième et de cinquième qu'au niveau de la Basse-Normandie suivant en cela la tendance observée dans le département de l'Orne. En fin de quatrième générale et de troisième générale, le niveau des redoublements se situe dans la moyenne régionale.

Décisions d'orientation vers un redoublement en fin de 6^{ème} et de 5^{ème} en juin 2003 (public)



INDICATEURS

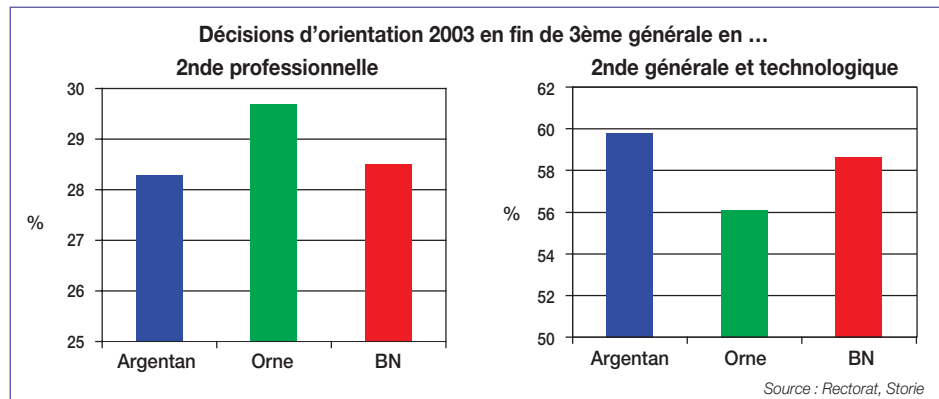
- ▷ **Evaluation à l'entrée en 6^{ème} (2003)**
 - taux de réussite en français : **64,6%** (-0,3 pt)*
 - taux de réussite en maths : **60,2%** (-2,7 pts)*
- ▷ **Taux de retard scolaire global** en 6^{ème} (2003) :** **29,3%** (+2 pts)*
- ▷ **Décisions d'orientation en fin de 3^{ème} vers une 2^{de} générale et technologique (2003) :** **60%** (+1 pt)*
- ▷ **Répartition des bacheliers (2003) :**
 - généraux : **57%** (+2 pts)*
 - technologiques : **18%** (-11 pts)*
 - professionnels : **25%** (+9 pts)*
- ▷ **Taux réussite bac 2003 : (tous types) :** **80,4%** (-)*

(* comparé à la moyenne régionale)
(** 1 an et plus)

Des décisions d'orientation en seconde générale et technologique très élevées

Le pourcentage de décisions d'orientation vers une seconde générale et technologique en fin de troisième générale est élevé et en progression dans le bassin d'Argentan. L'écart avec la moyenne départementale atteint près de 4 points en juin 2003. A contra-

rio, l'orientation en seconde professionnelle perd peu à peu du terrain, passant de 30,5% à 28,3% (-2,2 points de juin 2001 à juin 2003), ce mouvement se faisant au profit des sorties du système éducatif vers l'apprentissage et d'autres solutions.



8 jeunes sur 10 poursuivent leurs études post-3ème dans le bassin d'Argentan

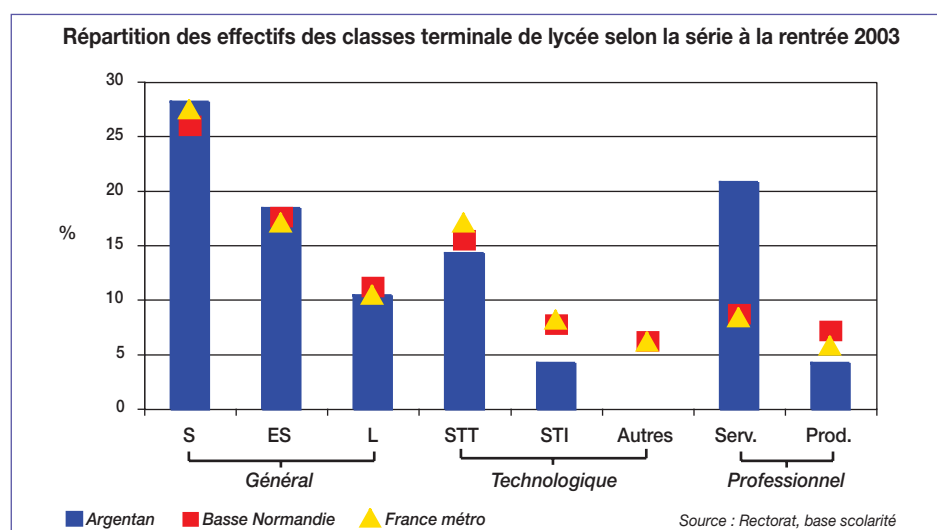
82% des jeunes poursuivent des études après la classe de troisième de collège au sein du bassin d'Argentan. Les jeunes sont inscrits majoritairement en seconde de détermination (80%), les autres vont en seconde professionnelle ou en 1ère année de CAP 2 ans.

Parmi les jeunes qui sortent du bassin d'Argentan à l'issue de leur scolarité en troisième, 6 sur 10 le font pour suivre une formation non proposée dans l'offre locale, quasi exclusivement en seconde professionnelle. Les autres vont en seconde de détermination.

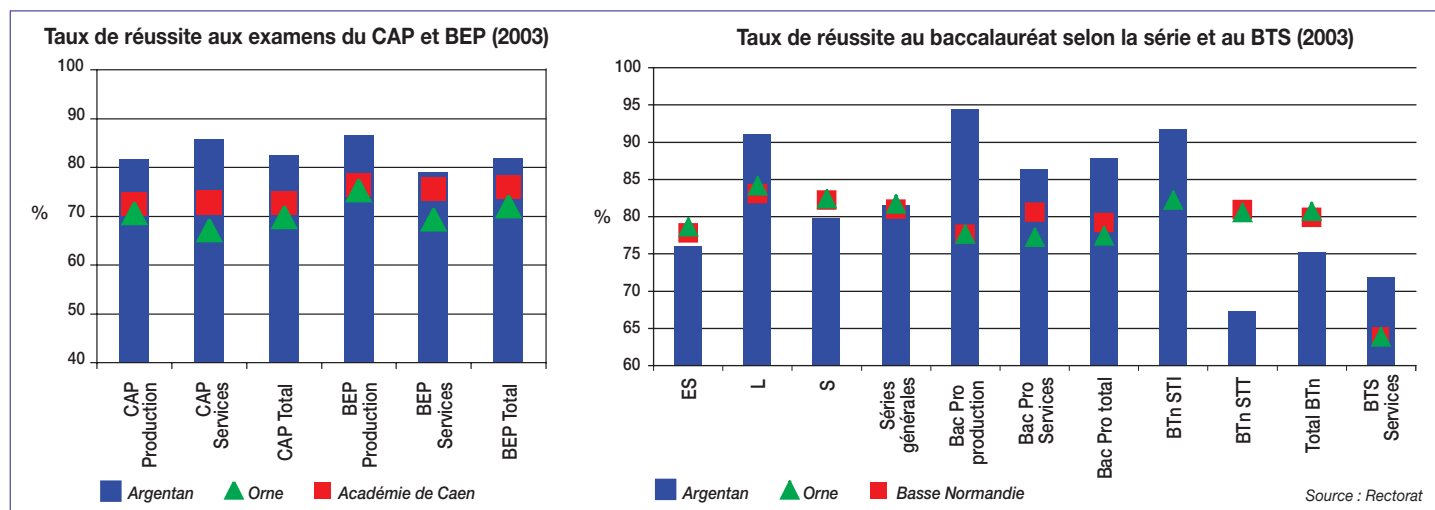
La destination la plus fréquente est le bassin de Flers (28 jeunes sur 36), puis d'Alençon (17). Viennent ensuite, à la marge, les bassins de Caen, Vire et L'Aigle.

Une part très importante d'élèves prépare un baccalauréat professionnel dans le domaine des services

A l'opposé, les filières industrielles ne concernent que 8% des élèves de terminale contre 15% au niveau de la Basse-Normandie. La série STI représente 4,1% des effectifs soit 3,6 points de moins qu'au niveau régional. La voie générale se caractérise principalement par un fort développement de la série scientifique qui concentre 28,1% des élèves de terminale en 2003 soit +2,1 points par rapport à la moyenne bas-normande (+0,7 par rapport à la France métro). Les séries SMS et STL ne sont pas préparées dans le bassin d'Argentan.



De bons résultats dans les spécialités professionnelles ou technologiques de la production et une filière Sciences et Technologies Tertiaires en difficulté en 2002 et 2003



L'offre de formation professionnelle et technologique initiale

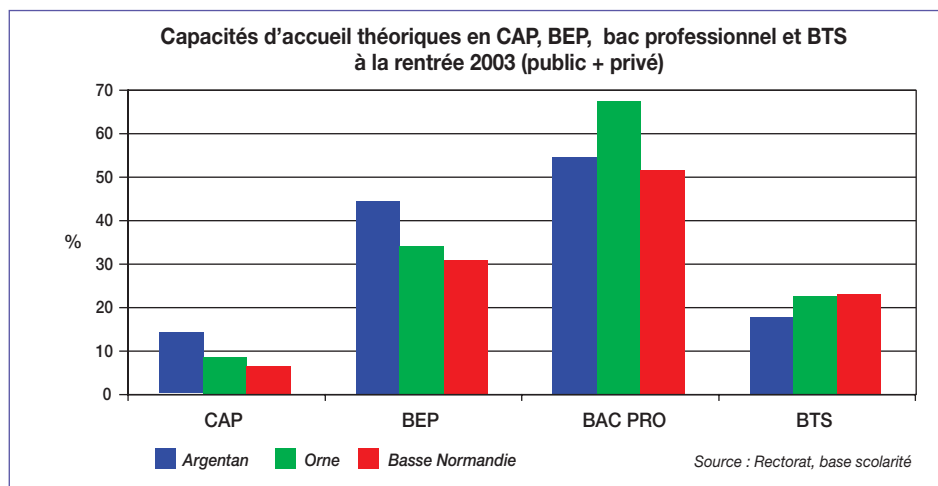
Les capacités d'accueil en lycées professionnels, en particulier aux niveaux CAP et BEP, sont très importantes. La capacité globale au niveau V est de 58 places pour 100 élèves de troisième contre 37 au niveau de la Basse-Normandie. A la rentrée 2003, ce surdimensionnement se traduit par un nombre important de places vacantes.

L'offre est par ailleurs fortement structurée autour des spécialités des services, en particulier dans les formations du commerce, puis du secrétariat bureautique.

Des capacités d'accueil très développées au niveau V, dans le secteur public

Le bassin d'Argentan se caractérise avant tout par l'importance de son offre de formation professionnelle, en particulier en BEP et CAP. Ainsi la capacité d'accueil théorique en BEP était de 44,1 places pour 100 élèves de troisième en septembre 2003. Ajoutée aux

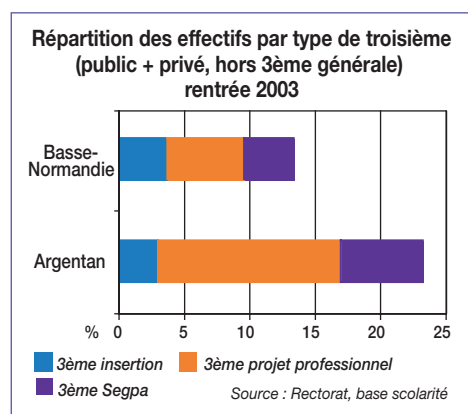
14 places proposées en CAP, la capacité d'accueil globale du bassin au niveau V de formation atteint plus de 58% contre 37,1% au niveau régional soit un écart de 21 places à la rentrée 2003.



Le secteur privé concentre son offre au niveau IV (bac professionnel)

Au niveau IV, la capacité d'accueil dans le bassin d'Argentan est de 54,4 places pour 100 élèves de terminale BEP avec un apport de près de 32,8% du secteur privé, soit près de 20 points de plus qu'au niveau régional. A l'inverse, l'offre du secteur public est inférieure de 16,7 points par rapport à la Basse-Normandie. Enfin, en BTS, les possibilités d'accueil sont légèrement moindres qu'au niveau du département ou de la Basse-Normandie.

Une proportion importante de jeunes poursuit sa scolarité dans une classe de troisième à projet professionnel*



Ces élèves sont scolarisés en lycée professionnel et représentent 14% de l'effectif global des élèves de troisième du bassin (soit 69 élèves en 2003 dont 42 dans le secteur public) contre 6% au niveau de la Basse-Normandie.

Les effectifs d'élèves en troisième SEGPA sont également plus nombreux dans le bassin que sur le reste du territoire régional. Ils représentent 6,3% des effectifs de troisième en 2003 sur le bassin contre 3,8% au niveau de la Basse-Normandie.

INDICATEURS

▷ Capacité d'accueil 2003 :

- CAP 14% (+8 pts)*
- BEP 44% (+13 pts)*
- BAC PRO 54% (+3 pts)*
- BTS 18% (-5 pts)*

▷ Poids des spécialités des services dans l'offre de formation :

- CAP - BEP 58% (+6 pts)*
- BAC PRO 83% (+28 pts)*
- BAC TECHNO 70% (+3 pts)*
- BTS 100% (+33 pts)*

▷ Places vacantes rentrée 2003 :

- CAP 30%
- BEP 17%
- BAC PRO 10%
- BTN 24%

(* comparé à la moyenne régionale)

La classe de troisième à projet professionnel a pour objectif d'aider les élèves à se définir un projet professionnel et d'accéder à une seconde professionnelle en vue d'une poursuite d'études ultérieure en baccalauréat professionnel.

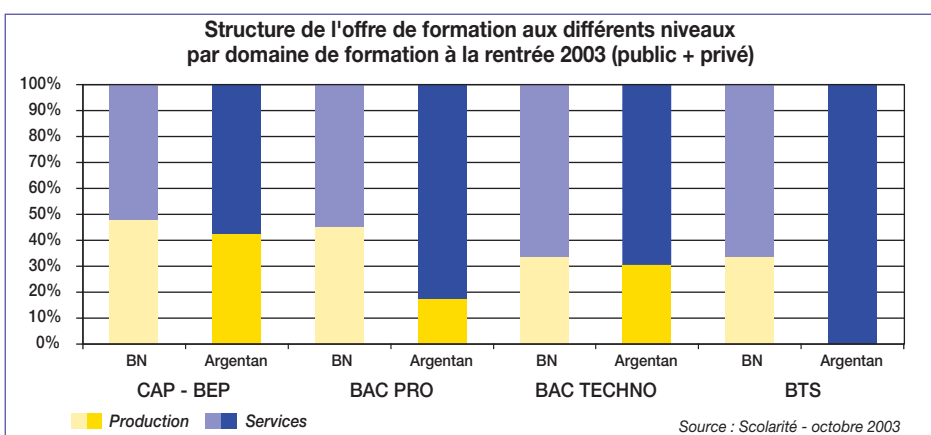
Une offre de formation professionnelle structurée autour des spécialités des services, en particulier dans les formations du commerce, puis du secrétariat bureautique

Le poids de l'offre de formation professionnelle et technologique dans le domaine des services est plus important que sur le reste du territoire bas-normand, cette différence s'accroissant avec l'élévation du niveau de formation. Ainsi le poids de l'offre en CAP et BEP dans les spécialités des services est de 57,6% soit + 5,6 points par rapport à la moyenne régionale. Ce rapport passe à + 28 points au niveau du baccalauréat professionnel et à + 33,8 points au niveau du brevet de technicien supérieur.

Au niveau CAP - BEP, l'offre de formation dans le domaine des services (57,6%) se répartit entre 4 groupes de spécialités de formation : commerce - vente, secrétariat - bureautique, comptabilité - gestion, hôtellerie - tourisme. Les spécialités « commerce - vente » représentent près de 29% de l'offre globale du niveau V (7,7% au niveau de la Basse-Normandie). Les autres spécialités des services se rapprochent davantage du profil académique. Concernant les spécialités du domaine de la production, 7 groupes sont représentés. Premier en proportion, celui de l'«électricité - électronique» forme 12,2% de l'offre du bassin.

DÉFINITION

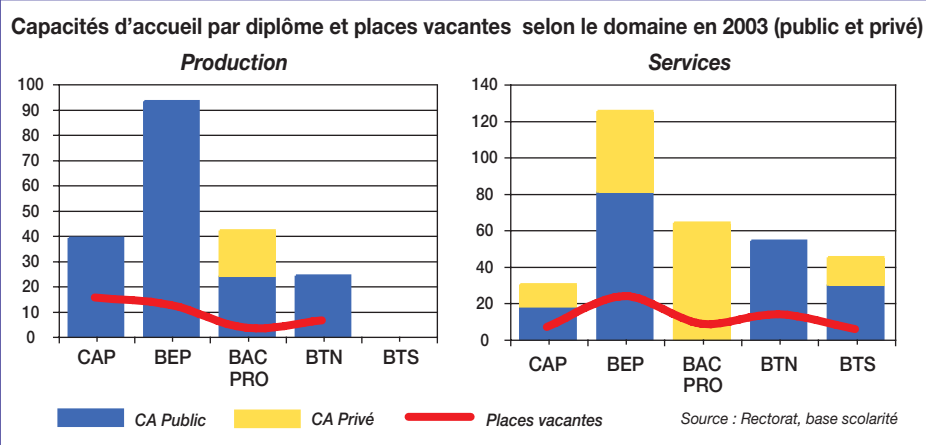
IA : Indice d'affluence (IA) correspond au rapport entre le nombre de candidatures en premier vœu lors de l'affectation des élèves et la capacité d'accueil de la section visée. Une affluence élevée (supérieure à 1) indique que le nombre de places est inférieur à la demande et/ou que l'unité de formation est très recherchée par les jeunes. Une faible affluence (inférieure à 1) indique que l'unité de formation est peu recherchée et que l'offre est supérieure à la demande.



Le poids des spécialités du bâtiment constitue une spécificité de l'offre locale : finitions (8,9%) et construction - couverture (4,5%) tout comme la spécialité énergie - génie climatique (5,3%). Au niveau du baccalauréat

professionnel, les élèves ont la possibilité d'une poursuite d'études dans cinq spécialités dont quatre dans le domaine des services. Au niveau post baccalauréat, trois BTS, tous dans les services, sont proposés.

Une part importante de places reste vacante en CAP (30%), première technologique (24%) et seconde professionnelle (17%) à la rentrée 2003



Capacités d'accueil (CA) et indices d'affluence (IA) par diplôme et spécialité de formation en 2003

1ère année CAP 2 ans	CA	IA
MACON	12	0,8
PEINTURE VITRERIE REVETEMENT	12	1,3
INSTALLATIONS EN EQUIP ELECTRIQUES	15	0,8
EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	18	1,2
EMPLOYE DE COMMERCE MULTI SPECIALITES	12	
TOTAL	69	
Seconde professionnelle	CA	IA
TECHN. INSTALLAT° SANITAIRE THERMIQUE	15	1,0
TECHN. ARCHITECTURE HABITAT	15	0,6
TECHNIQUES GEOMETRE TOPOGRAPHIE	9	0,4
BATIMENT : METAL - ALU - MAT. DE SYNTHESE	15	0,6
BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	15	1,4
ELECTROTECHNIQUE	24	1,4
VENTE ACTION MARCHANDE	24	2,3
METIERS DE LA COMPTABILITE	18	0,3
METIERS DU SECRETARIAT	24	0,6
BIOSERVICES	15	0,2
VENTE ACTION MARCHANDE	32	
TOTAL	206	

1ère an. bac professionnel	CA	IA
ENERGÉTIQUE OPT° A	12	1,1
ENERGETIQUE OPT° B	12	0,8
COMMERCE	18	1,2
COMMERCE	16	
VENTES ET REPRÉSENTATION	16	
COMPTABILITÉ	12	
SECRÉTARIAT	10	
SERVICE ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL	10	
TOTAL	106	
1ère technologique	CA	
1ère TECHNO GENIE ELECTROTECHNIQUE	24	
1ère TECHNO ACTION ADM.& COM. + GESTION	54	
TOTAL	78	
1ère année de BTS	CA	IA
ASSISTANT DE DIRECTION	16	1,1
ASSISTANT SECRETAIRE TRILINGUE	14	1,1
FORCE DE VENTE	15	0,9
TOTAL	45	

LPO Gabriel LPO Mezeray LGT/LP Jeanne d'Arc